

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022

Chers contribuables et citoyens de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en séance ordinaire du conseil municipal du 7 août 2023, j'ai le plaisir, à titre de maire, de vous faire rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2022.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2022

Les états financiers 2022 ont été vérifiés par la firme Daniel Tétreault CPA inc. en date du 20 juillet 2023. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément au Code municipal du Québec, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, et ce, en vertu des normes d'audit généralement reconnues du Canada. Le rapport indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

DONNÉES FINANCIÈRES 2022

Voici un résumé du rapport du vérificateur, préparé par la firme Daniel Tétreault CPA inc., traitant des résultats financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022. Il convient de rappeler que ces chiffres sont consolidés, c'est-à-dire qu'ils incluent les revenus et les dépenses des organismes sous la juridiction de la municipalité.

Les revenus de fonctionnement aux états financiers consolidés totalisent 3 168 919 \$ et les charges consolidées pour l'ensemble des services municipaux s'élèvent à 3 209 838 \$, ce qui dégage un déficit d'exercice consolidé de 40 919 \$. En prenant en considération les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectation, etc.) qui totalisent 535 057 \$, les états financiers soulèvent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales consolidées de 494 138 \$. De ce montant de surplus consolidé, il convient de soustraire le surplus accumulé affecté au budget 2023 ainsi que le prix d'acquisition du lot 5 740 343 en 2023, étant respectivement de 300 000 \$ et de 165 000 \$, ce qui dégage ainsi un surplus réel de 29 138 \$.

Autrement, la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a un montant cumulatif consolidé de 8 877 979 \$ réparti comme suit :

- un excédent de fonctionnement affecté à l'exercice suivant de 200 000 \$;
- des réserves financières et fonds réservés de 379 854 \$ répartis comme suit :
 - un fonds de roulement de 125 000 \$;
 - une réserve pour la vidange des boues de la station d'épuration de 157 740 \$;
 - une réserve pour le camion incendie de 97 114 \$;
- des dépenses constatées à taxer ou à pourvoir de -10 144 \$;
- un investissement net dans les immobilisations et autres actifs de 6 830 351 \$;

ce qui laisse un surplus accumulé non affecté consolidé au 31 décembre 2022 de 1 477 918 \$.

Au 31 décembre 2022, l'endettement net à long terme de l'administration municipale atteignait 10 144 \$.

EMPRUNT DE LA MUNICIPALITÉ

En 2012, un emprunt a été contracté dans le cadre de la construction de la bibliothèque Irène Roy-Lebel. Le solde de cet emprunt qui s'élevait au montant de 76 494,85 \$ (capital 75 700 \$ et intérêts 794,85 \$) a été entièrement payé le 11 avril 2022.

LISTE DES FOURNISSEURS

Voici la liste des fournisseurs ayant contracté avec la Municipalité, entre le 1^{er} janvier 2022 et le 31 décembre 2022, pour une dépense totale supérieure à 25 000 \$:

Fournisseur	Type de services rendus	Catégorie d'activité de fonctionnement	Montant
Centre de gestion de l'équipement roulant	Location du camion autopompe avec réservoir	Incendie	28 487,80 \$
Marie-Andrée Auger	Honoraires professionnels	Urbanisme	36 506,20 \$
Revenu Canada	Remises gouvernementales	Administration	47 454,73 \$
Pavage Veilleux (1990) inc.	Asphalte manuel à l'externe	Voirie	47 734,56 \$
Excavation Jocelyn Vincent	Déneigement des domaines & services liés aux travaux publics	Voirie	48 070,95 \$
Les Travaux M.M.	Déneigement des stationnements & services liés aux travaux publics	Voirie	49 015,86 \$
École St-Félix	Contribution financière au Parc-École	Immobilisation	50 000,00 \$
Hydro-Québec	Frais d'énergie	Frais de fonctionnement	55 086,85 \$
Somavrac C.C. inc.	Chlorure de calcium 35% en vrac liquide & abat-poussière	Voirie	61 857,03 \$
Financière Banque Nationale inc.	Règlement d'emprunt - capital et intérêt	Frais de financement	76 494,85 \$
FQM Assurances inc.	Services et honoraires juridiques & assurances	Administration	88 056,74 \$
Régie de gestion des matières résiduelles	Collecte des ordures	Hygiène du milieu	94 230,09 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises gouvernementales	Administration	129 711,59 \$
Ministre des Finances	Contribution à la Sûreté du Québec	Sécurité publique	166 154,00 \$
MRC de Drummond	Quote-part, traitement de cueillette sélective & traitement des déchets	Administration & Hygiène du milieu	208 192,71 \$
J. Noël Francoeur inc.	Déneigement & services liés aux travaux publics	Voirie	298 045,33 \$
Excavation Gaston Francoeur inc.	Déneigement de la campagne & services liés aux travaux publics	Voirie	333 732,76 \$

TRAITEMENTS DES ÉLUS

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le rapport financier détaille la rémunération et l'allocation de dépenses de chacun des membres du conseil municipal. Voici la rémunération annuelle des membres du conseil municipal en 2022 :

- la rémunération versée au maire a été de 14 499,00 \$ et l'allocation non imposable de 7 249,50 \$;
- chaque conseiller/conseillère a reçu une rémunération de 4 833,00 \$ et une allocation non imposable de 2 416,50 \$;
- une rémunération de 30,00 \$ et une allocation non imposable de 15,00 \$ sont versées aux élus lorsqu'ils assistent aux réunions des comités, tel qu'indiqué dans le règlement 625.

TRAVAUX ET PROJETS RÉALISÉS EN 2022

En 2022, bien que plus de 878 995 \$ ont été affectés au réseau routier, c'est toujours un défi de taille d'entretenir et d'améliorer les chemins puisque le territoire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey compte 127,91 kilomètres, soit le plus grand nombre de kilomètres dans la MRC Drummond, après la ville de Drummondville. À cet effet, voici les principaux travaux de rechargement et d'asphaltage effectués en 2022 :

- le rechargement du chemin Kingsey Townline, du rang 2, du rang 5 et du rang 7 ;
- l'installation d'un ponceau à l'intersection du rang 2 et du chemin Kingsey Townline ;
- la réparation d'un ponceau à l'intersection du chemin du Plateau et de la route Carson ;
- le creusement des fossets sur le chemin Kingsey Townline ;
- le curage des fossets du rang 5 (en totalité) et du rang 8 (sur 1 000 pieds) ;
- l'enrochement des ponceaux du rang 8 ;
- l'installation de tourbe en bordure de la rue Lafond ;
- l'épandage de 27 tonnes d'asphalte enrobé à chaud pour réparer les crevasses du réseau routier de la Municipalité ;
- la réparation de l'asphalte à l'intersection du rang 3 et du rang 4 ;
- la réparation de l'asphalte brisée par l'érosion dans le rang 7 (sur 25 mètres).

En 2022, plusieurs projets ont été entrepris dans une perspective d'amélioration et d'entretien des infrastructures municipales. Essentiellement, voici les principaux projets réalisés en travaux publics à cet effet :

- pour améliorer la surface du terrain de balle, le nivelage du terrain a préalablement été effectué pour ensuite y épandre de la terre végétale et y semer du gazon ;
- pour entretenir la cabane à bonbon, la réfection du plancher a été réalisée ;
- pour bonifier les infrastructures municipales accessibles aux citoyens, l'installation d'un nouveau jeu d'escalade a été effectuée.

REMERCIEMENTS

J'aimerais exprimer mes sincères remerciements à mes collègues du conseil municipal, aux employés municipaux ainsi qu'aux pompiers qui ont tous apporté leur collaboration, leur soutien et leur dévouement pour le mieux-être des citoyennes et citoyens de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

J'en profite également pour exprimer ma profonde gratitude à l'égard des bénévoles et des associations qui œuvrent dans notre municipalité. Leur engagement et leur dévouement sont un gage certain du succès de notre vie communautaire et sociale.

En terminant, je désire souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux, citoyennes et citoyens, qui se sont installés à Saint-Félix-de-Kingsey au cours de l'année 2022.

Sylvain Cormier

Maire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Le 7 août 2023